

Vivre à Plappeville

bulletin municipal #101 - juin 2021



Dossier :
Tout sur le « Vieux Puits »





La commune de Plappeville
présente

24, 25 et 26 septembre 2021

Festival de Théâtre

RIDEAU !

4^o édition

Salon d'honneur de la mairie de Plappeville

**Vendredi 24
septembre
20 h 30**

**L'île en Joie
Chambre 13
de Virginie Van
Acker**

**Recette au
chapeau**

**Samedi 25
septembre
11 h 00**

**Théâtre Burle
Il était une fois**

**Programmation
jeune public**

Gratuit

**Samedi 25
septembre
20 h 30**

**Josselin Dailly
One man show**

**Entrée 10 €
Gratuit pour les moins
de 16 ans**

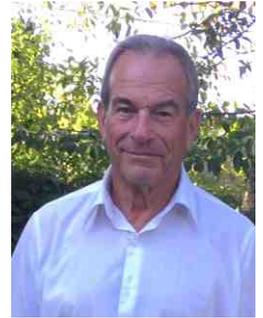
**Dimanche 26
septembre
18 h**

**Nihilo Nihil
Apéro littéraire
Pierre Desproges**

**Entrée 10 €
Gratuit pour les moins
de 16 ans**

Sommaire

Le mot du maire	3
Dossier : Tout sur le Vieux Puits	4
Informations municipales	8
La commune à l'honneur	8
Etat Civil	8
Délibérations	9
Circulation et sécurité	10
Urbanisme	11
Finances	12
Animations culturelles	13
Vie associative	13
Travaux	14
Vie sociale	14
Vie scolaire	15
Environnement	16
Communication	18
Conseil Municipal des Jeunes	18
Ça s'est passé au village	19
90 ans et en pleine forme	19
16 ^{ème} Trail	19
Informations scolaires	20
Ecole élémentaire	20
Informations intercommunales	22
Metz Métropole	22
Projecteur sur ...	24
Virginie Clément	24
Informations associatives	25
FC Lorry Plappeville	25
Les Amis du Vieux Plappeville	26
Union Nationale des Combattants	26
Echange Local Plappevillois	27
Handball Club Plappeville	28
Familles Rurales Plappeville	28
Atelier des Arts	29
Informations pratiques	30
Bien vivre ensemble	30
À votre service	31
Agenda	32



Cher(e)s Plappevillois(es),

Pendant plus d'un an la Covid 19 nous a contraints de vivre à son rythme. Confinement, couvre-feu et gestes barrières nous ont obligés à modifier nos habitudes... et pas toujours pour un mieux vivre ! Certains ont su facilement s'adapter. Pour d'autres cela a été plus difficile. Ils ont parfois plongé dans la déprime et souvent dans l'agressivité et l'intolérance. Les associations ont souffert de cette inactivité forcée et la vie sociale qu'elle crée a été très perturbée. Organismes et participants attendent impatiemment septembre pour se retrouver. L'accélération de la campagne vaccinale, en particulier dans notre métropole, sous l'impulsion du Dr Khalifé, nous donne tout espoir de revivre comme avant.

Les élèves de nos écoles ont, eux aussi, dû s'adapter à la nouvelle façon de vivre à l'école. Enseignants, personnel communal et élus ont veillé à leur rendre cette période supportable malgré les désagréments. Le brassage des enfants étant déconseillé, les récréations ont été prises en « décalé », par groupe-classe, les activités périscolaires et les repas au restaurant scolaire ont été, eux aussi, organisés par groupe-classe, chaque groupe ayant son animateur. Ce qui nous a amenés à mettre en place trois services de restauration. Malheureusement, les ateliers qui auraient dû réunir des élèves de plusieurs classes n'ont pas pu être maintenus.

L'activité municipale a continué. Le travail sur nos projets se poursuit mais, conséquence du confinement, nous sommes victimes des retards d'approvisionnement ou des carnets de commande surchargés de certaines entreprises qui ne peuvent donc pas entreprendre, pour l'instant, les travaux programmés : réfection des lavoirs, remplacement de luminaires, marquage au sol de sécurité routière... seul le chantier de la salle polyvalente se poursuit mais, lui aussi, risque d'être pénalisé par des ruptures d'approvisionnement.

Restons optimistes ! L'été devrait nous ramener le plaisir de vivre normalement. C'est, en tout cas, ce que je souhaite à toutes et à tous.

*Passer de bonnes vacances
Bien cordialement
Daniel DeFaux*



Tout sur le Vieux Puits

Dans la dernière revue municipale vous avez pu lire un article consacré au projet d'aménagement du Vieux Puits. Depuis, volontairement ou par manque d'informations, beaucoup de fausses vérités ont été affirmées dont on peut s'interroger sur les réelles motivations des auteurs. Les contraintes sanitaires ne nous ayant pas permis d'organiser une réunion publique, ce dossier vous apportera d'utiles précisions quant à ces affirmations.

« DESTRUCTION DE LA FORÊT DE PLAPPEVILLE »

La photo ci-dessous illustre la réalité de la zone du Vieux Puits : des vergers en friche, abandonnés depuis des décennies.



Notre forêt communale se trouve très en amont, aux abords du Fort de Plappeville. Elle couvre 6,1 ha.

« UN COLLECTIF ANTI-LOTISSEMENT »

Quelques habitants, dont la plupart sont du quartier, s'opposent au projet. Des solutions répondant à leurs demandes ont été apportées lors de 3 réunions publiques organisées en 2016 : le nombre de logements a été limité à 40, l'impact de la circulation rue des Paules a été atténué, avec création d'une voie de désenclavement par la rue de la Bonne Fontaine (solution vue avec les riverains directe de cette voie) et la proximité des futures

habitations par rapport à celles qui existent rue des Paules a été prise en compte avec l'inscription dans le projet d'une zone non-edificandi arborée à l'arrière des habitations existantes.

« C'EST UNE FORÊT UN PEU SAUVAGE, IL Y A D'AUTRES ENDROITS POUR CONSTRUIRE, COMME DES FRICHES »

Il ne s'agit pas d'une forêt mais bien d'une friche agricole. Selon la définition, une friche agricole est un terrain précédemment exploité (champ, verger, vigne, jardin...) abandonné et colonisé par une végétation spontanée.

C'est, en partie, parce que ces terrains sont en friches et délaissés par 90% des propriétaires qu'ils ont été choisis pour cette opération. Le seul verger encore relativement entretenu au moment de l'élaboration du projet a été intégralement conservé dans le projet.



« UNE URBANISATION EN 2 PHASES »

Le projet de 40 logements porte uniquement sur la zone classée au PLU en cours de révision en 1AUa d'une surface de 2,3 ha.





« LA 2ÈME PHASE SUR UNE ZONE AOC »



La zone 2AU inscrite dans le PLU actuel pour une extension du village à moyen ou à long terme a été reclassée dans le PLU en cours de révision en zone N sur laquelle, depuis septembre 2019, l'INAO (Institut National des Appellations Contrôlées) a étendu la zone AOC de 3,8 ha permettant à la plantation de la vigne de couvrir, à terme, une superficie de 10,2ha.

« LA BÉTONISATION »

Notre commune compte 254 ha.

Les zones urbanisées ou à urbaniser ne couvrent que 93,05 ha soit 36,6%.

Les zones naturelles et agricoles non constructibles couvrent 160,82 ha soit 63,4%.



« EXPROPRIATION POUR UN PROJET PRIVÉ ET UNE REVENTE 10X PLUS CHER »

Le droit d'exproprier relève d'une autorisation préfectorale ! Les deux propriétaires éventuellement concernés ne détiennent que 15 % de la superficie du projet !

Il ne s'agit pas d'un projet privé mais d'un projet initié par la commune qui restera pilote de l'opération.

L'acquisition des terrains est confiée à l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand Est). Un avenant à la convention liant l'EPFGE et la commune est en cours de négociation.

Toutes les études et plans d'aménagement ont été financés par la commune.

L'objectif du projet est de permettre à de nouvelles familles de s'installer dans notre commune à un coût raisonnable afin d'enrayer la perte de population, et le risque de fermeture de classes. De 2007 à 2020, la commune a perdu 297 habitants !

Aucun prix n'est connu à ce jour. Le prix de vente sera calculé au plus juste, en tenant compte des coûts de viabilisation.

« UN PROJET "HAS BEEN" »

Le projet a été réactualisé entre 2015 et 2018. Il prend en compte les contraintes et normes environnementales.

La pandémie, que nous n'imaginions pas alors, renforce l'aspiration des citoyens à quitter les centres villes pour aller s'installer à la campagne. Ce phénomène va dans le sens de notre stratégie d'accueil de nouvelles familles à Plappeville.



« ÉTALEMENT PÉRI-URBAIN »

Lorsqu'une commune s'agrandit en dehors de son enveloppe urbaine, on parle d'étalement urbain, qui éloigne les habitations du centre des agglomérations et conduit souvent à utiliser des terrains naturels ou agricoles. La municipalité ne souhaitait pas une opération excentrée. C'est une autre raison du choix de ce site. En effet, le projet est directement accolé au village tant par la rue des Paules que par la rue du Vieux Puits. Ce nouveau quartier sera plus proche du centre du village, des écoles, des arrêts bus ... que la plupart des autres quartiers du village. Par ailleurs aucun terrain naturel ou agricole n'est impacté, l'ensemble de la zone étant classée urbanisable depuis les années 1970, en prévision de l'extension future du village.



« LOGEMENT VACANT DANS L'AGGLOMÉRATION »

Metz Métropole affiche un taux de vacance global de 10,2%.

Celui de Plappeville est de 5,1 %. Si l'on considère la vacance structurelle (vente bloquée pour des problèmes de succession, ou logements conservés par les propriétaires pour leurs héritiers), ce taux passe à 3,8%.

Le SCOTAM impose aux communes présentant un taux de vacance supérieur à 7% d'intégrer dans leur PLU une obligation de résorption de la vacance. Ce taux, pour notre commune, étant nettement inférieur, elle n'est donc pas concernée par cette obligation. Par ailleurs, le PLH (Plan Local de l'Habitat) fixe pour chaque commune la production de logements à fournir jusque 2025. Pour Plappeville, celle-ci est de 70. Des constructions uniquement dans les dents creuses à l'intérieur du village ne permettraient pas d'atteindre cet objectif.

« CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES NON PRISES EN COMPTE »

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact au titre du code de l'environnement et, dans le cadre de la révision du PLU, d'une évaluation environnementale dont le plan ci-contre est issu. Toutes les zones de contrainte environnementale, y compris celle liée aux chauves-souris (gîte potentiel), se situent en dehors du projet.

La Loi sur l'eau imposait une étude qui a été réalisée par la société ASCONIT en 2017 au moment de l'élaboration du projet.

Le projet se situe dans une zone ZNIEFF. Cette zone est divisée en 2 parties : la zone de type I comporte des éléments remarquables, tels que les pelouses calcaires, qui doivent être protégés et une



zone de type 2 qui ne présente pas un caractère exceptionnel et qui donc n'est pas soumise à des contraintes particulières. Le projet du Vieux Puits est en zone ZNIEFF de type 2. Quelques arbres intéressants sont conservés dans le projet.

PLAPPEVILLE / ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
ENJEUX DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES MILIEUX NATURELS





La commune à l'honneur

Au classement national des communes de la même strate où il fait bon vivre, Plappeville occupe la 38^{ème} place ! Ce score est sans doute dû, en partie, à la situation géographique du village, à proximité de la ville et du Mont Saint-Quentin, poumon vert de l'agglomération messine. « Un village aux portes de la ville », un beau slogan ! Mais parmi les critères retenus pour la sélection, c'est incontestablement celui du cadre et de la qualité de vie qui a fait gagner des points à la commune. Avec le maire, le village peut être fier de ce résultat qui



met aussi à l'honneur toute la Métropole de Metz dont 7 de ses communes sont classées parmi les cent premières de France.

Etat civil

Décès



12 mars

Francis Peltier

25 avril

Hedwige Poles née Megel

05 mai

Jacques Kraemer

13 mai

*Marie-Claude Baudin
née Minoux*

25 mai

Mathilde Schneider née Ritz

Mariages



12 juin

*Alain Gérardon
& Jacqueline Fantauzzo*



Naissances



10 mai

Emma Klein



Délibérations

Conseil municipal du 13 avril 2021

TAUX DES TAXES FONCIÈRES : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les services fiscaux ont fait parvenir la notification de l'assiette des bases pour 2021 sur laquelle s'appliqueront les taux fixés par les conseils municipaux. Pour notre commune les assiettes fixées par les services fiscaux s'établissent comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 2 710 000
(- 0,16% par rapport à 2020)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 15 400
(- 1% par rapport à 2020)

En 2020, les taux fixés par les assemblées territoriales étaient les suivants :

Département	14,26%
<u>Commune</u>	<u>10,34%</u>
Taux global	24,60%

Ce nouveau taux global devient le taux communal. La part départementale étant affectée à la commune en compensation de la suppression de la taxe d'habitation.

En 2020, le taux fixé par le conseil municipal pour la taxe sur les propriétés non bâties était de 43,02%.

Compte tenu de l'évolution des prix à la consommation harmonisé sur un an (0,2%), le conseil municipal a décidé de faire subir une hausse de 0,5% sur les 2 taux (foncier bâti et foncier non bâti), les établissant ainsi à 25,10% (foncier bâti) et 43,52 % (foncier non bâti). Le produit de cette augmentation sera de 13 627 € (13 550 € pour le foncier bâti et 77 € pour le foncier non bâti).

LES AUTRES DÉCISIONS

• À l'unanimité

- Approbation de la demande d'adhésion à Metz Métropole des communes de Lorry-Mardigny et de Roncourt

- Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association des communes forestières de Moselle (coût : 110 €)

- Attribution de subventions aux associations

- Autorisation donnée au maire de

* signer une convention tripartite avec la CPEPESC (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine) et l'association « NSQ » (Naturalistes du Saint-Quentin)

* signer un avenant à la convention intercommunale de coordination de la police municipale suite au retrait du dispositif de la commune de Saulny et de la mise en commun des agents et des équipements

- Création d'un poste d'adjoint territorial de 1^{ère} classe pour permettre à une agente de bénéficier d'un avancement en grade

• Par 16 voix pour et 3 abstentions

- Adoption du règlement intérieur

• Par 16 voix pour et 3 voix contre

- Adoption du budget primitif qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 696 523,26 € et en recettes et dépenses d'investissement à 2 412 655,00 €

- Autorisation donnée au maire de signer une convention avec l'association « Les éclaireurs de France », section de Plappeville, pour la mise à disposition gratuite du terrain communal cadastré section 7 n°271.





Délibérations

Conseil municipal du 27 mai 2021

ORGANISATION D'UN CENTRE AÉRÉ EN JUILLET

La proposition de la commission « Vie scolaire et périscolaire » de mettre en place un centre aéré cet été a fait l'unanimité. Les enfants nés entre 2010 et 2017 pourront ainsi être accueillis sur 2 sessions du 7 au 13 juillet et du 15 au 21 juillet dans la limite de 20 enfants par session. Le coût a été fixé à 110 € par enfant et par semaine.

LES AUTRES DÉCISIONS

• À l'unanimité

- Approbation du Pacte de gouvernance de Metz Métropole
- Approbation du rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse protestante de Weinbourg
- Autorisations données au maire
 - * de signer une convention avec la ville de Metz pour le stockage et l'entretien du matériel de déneigement
 - * de signer une convention intercommunale avec les communes de Lessy, Lorry et Scy-Chazelles pour l'organisation du festival « Musiques sur les Côtes »

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe et création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- Demande de subvention auprès du conseil départemental de la Moselle pour l'organisation du festival « Musiques sur les Côtes »
- Fixation du montant des cotisations pour les animations estivales à 12 € pour le 1^{er} enfant de la famille et à 10 € pour les enfants suivants
- Attribution d'une subvention de 10 000 € au CCAS

• Par 16 voix pour et 3 voix contre

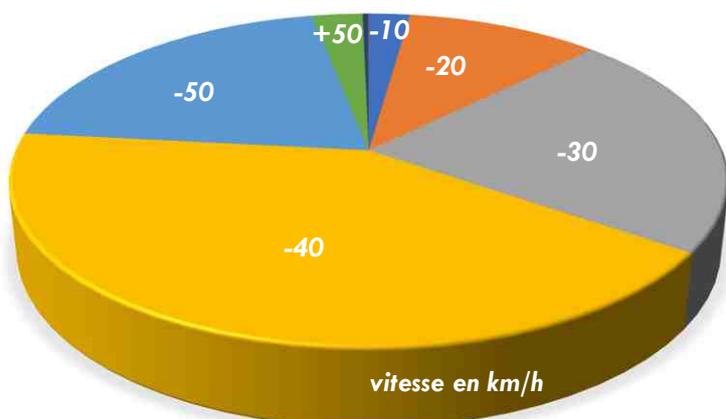
- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril
- Autorisation donnée au maire de signer un avenant au marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architecture A4. Cet avenant consiste à compléter le marché initial avec la mission OPC (Organisation Pilotage et Coordination) pour un coût de 10 833,60 € TTC

• Par 18 voix pour et 1 abstention

- Annulation de la délibération du 11 mars 2021 portant sur l'affectation du résultat et nouvelle affectation du résultat comme suit :
Investissement : 350 000,00 €
Fonctionnement : 297 876,56 €.

Circulation et sécurité

Circulation rue de Tignomont



Quelques chiffres sur la circulation rue de Tignomont :

Une moyenne de 900 véhicules / jour ! Entre mai et octobre 2020, on a constaté une moyenne de 1100 véhicules/jour, hors confinement (vacances incluses). Le pourcentage de véhicules en infraction ne semble pas élevé (3%), mais représente plus de 25 véhicules par jour roulant à plus de 50km/h. La commission « Circulation et sécurité » envisage l'installation de ralentisseurs sur cette zone.



Urbanisme

Déclaration préalable et affichage

Si vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...), vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage,...), vous édifiez une clôture : vous devez déposer une Déclaration préalable à la construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes.

Le document Cerfa 13703*07 se trouve sur internet :

[https://www.service-public.fr > particuliers](https://www.service-public.fr/particuliers)

[> vosdroits](#)

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'urbanisme, l'affichage de la déclaration préalable, tout comme celui du permis de construire, est obligatoire sur le lieu de réalisation du projet, dès son obtention et jusqu'à la fin des travaux.



Permis de construire

22, rue des Carrières
46, rue Jean Bauchez

Construction d'une maison individuelle
Modification d'une habitation

Déclarations préalables

25 B, rue du Général de Gaulle

Rénovation de façade, pose de fenêtres de toit
et remplacement de fenêtres

40 A, rue du Général Brion
22, rue de la Croix d'Orée
73, rue du Général de Gaulle
18, rue de la Saussaie
7, rue de la Clette
16, rue Saint-Vincent
chemin des Lorrains
13, rue des Mirabelles
11, rue Paul Ferry
3, rue de Tignomont
2 ter, rue du Général Brion
4, rue du Haut de Woicon
4, impasse du Jar
7, rue des Fortes Terres
5, rue de la Clette

Réalisation d'une clôture
Extension d'une terrasse
Agrandissement d'une terrasse
Rénovation de toiture
Réalisation d'une clôture
Installation d'une climatisation
Division en vue de construire
Rénovation d'une toiture
Reprise de façade
Démoussage et hydrofugation colorée de toiture
Création d'une clôture grillage
Mise en peinture de la toiture et de la porte de garage
Hydrofugation colorée de toiture
Remplacement du bardage
Modifications des menuiseries extérieures



Finances

Budget primitif 2021 : les grandes masses

FONCTIONNEMENT

Dépenses et Recettes équilibrées à
1 696 523 €



Fonctionnement mairie
& personnel
876 110 €



Bâtiments
& voiries
315 318 €



Vie sociale
(petite enfance, seniors)
76 700 €



Sécurité
& signalisation
54 700 €



Environnement
& éco-attitude
27 000 €



Urbanisme
10 000 €



Requalification de la salle polyvalente
1 622 000 €

Les principales recettes communales

Impôts & taxes
961 300 €

Dotations
& participations
269 400 €

INVESTISSEMENT

Dépenses et Recettes équilibrées à
2 412 596 €



Contrats
& énergies
241 000 €



Affaires scolaires
& périscolaires
101 450 €



Vie culturelle
& associative
52 900 €



Communication,
fêtes & cérémonies
42 500 €

Le budget primitif a été voté au Conseil Municipal du 13 avril 2021 conformément à la proposition de la commission des finances.

Il intègre un résultat d'exploitation reporté de 297 876 € (soit 17,5% des recettes de fonctionnement) et une baisse de 8% des dotations et participations (impact lié à la baisse démographique de la commune).

Les recettes générées par les impôts et taxes représentent 56,5% du fonctionnement.

Sur 2021, la requalification de la salle polyvalente représente 75% du budget d'investissement.

Ce budget primitif 2021 a été construit en concertation avec les commissions dans le cadre d'une réflexion pluriannuelle.

L'objectif est d'ordonner, planifier et mettre en œuvre les différents projets qui ont été proposés pour le mandat 2020-2026.



Animations culturelles

Promenade au marché

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir chaque semaine faire vos courses auprès de la vingtaine de commerçants du marché semi-nocturne.

Découvrons en détails quelques commerçants :

AUX PLAISIRS GOURMANDS - BOULANGERIE DE VERNY



Monique présente sur son étal divers produits élaborés par la boulangerie « Aux plaisirs Gourmands » de Verny. Ainsi vous pourrez retrouver des viennoiseries (croissants, pains au chocolat...) différentes sortes de pains, mais également des pâtisseries (brioche, chinois...) et des pâtés lorrains.

Vie associative

Le RDV des Plappevillois

Le couvre feu, les élections, les travaux à la salle polyvalente ... on ne peut pas dire que le contexte favorise l'organisation de la fête au village. Mais on ne pouvait pas laisser passer une 2^{ème} année sans fêter comme il se doit la fin de l'année scolaire.



GOURMANDISES ET CIE

Artisans traiteurs venus de Ceintrey, Dominique et Thomas préparent tourtes, pâtés lorrains, magrets, saumon fumé, saucissons fumés... Et même des guimauves. De plus, ils vous proposent, chaque semaine, un plat traiteur à emporter (cocous, langue de bœuf, Paëlla, Jambon au champagne...).

LILAVADEE

Présente tous les quinze jours sur le marché, Lilavadée propose une sélection de plats asiatiques (nems, riz cantonné, nouilles chinoises...).



LE GOÛT DU VILLAGE

Ce traiteur africain vous invite à un voyage gustatif à travers une cuisine sans piquant à base de produits frais et 100% faite maison. (Beignets de grand-mère, plantains frits, poulet boucané...).



En accord avec l'interassociation, la municipalité organisera, le samedi 3 juillet à partir de 18h sur le parc du Breuil, le rendez-vous des Plappevillois. Une animation ouvrira la soirée sur le parc. Vous êtes les bienvenus avec votre panier de pique-nique pour passer la soirée avec des amis. Le feu de la Saint-Jean clôturera cette rencontre. Une buvette de boissons « soft » sera installée sur le parc.



Travaux

Requalification de la salle polyvalente, les travaux avancent...

Pour l'instant, le planning des travaux est respecté malgré les difficultés d'approvisionnement en matériaux dues à la crise sanitaire.



Fondations de l'extension : scène, loge et locaux de stockage

Les fondations de l'extension sont réalisées ainsi que les réseaux humides, la dalle et le cloisonnement en maçonnerie de la partie technique. Le bardage est en cours de dépose. L'étanchéité de la toiture terrasse et la pose des menuiseries extérieures assureront le « hors d'eau, hors d'air ».

Réception prévue au 1^{er} trimestre 2022.



Vie sociale

La commune n'oublie pas ses séniors

Elle espère qu'avec l'été, des sorties et des rencontres seront à nouveau possibles en famille ou avec les ami(e)s, et que des projets pourront à nouveau se concrétiser.

La commission Vie Sociale projette d'inviter, dès la rentrée de septembre, les personnes de plus de 65 ans à une « rencontre gourmande ». Quel meilleur

moyen de faire connaissance que de partager une boisson et une douceur ?

Nous vous donnons rendez-vous, dès à présent, le mercredi 8 septembre à 15h au salon d'honneur de la mairie. Nous espérons que ce rendez-vous ne sera que le début d'autres rencontres, thématiques ou non, selon vos envies ...

Une sortie pour les jeunes

C'est bientôt les vacances ! Si tu as entre 6 et 18 ans et que tu habites le village, la municipalité te propose une sortie au parc d'attraction Fraispertuis le 26 juillet.

Pour 10€, tu profiteras d'une journée de loisirs avec

tes amis. Inscris-toi vite ! (accueil@plappeville.fr, 03 87 30 40 75)

Départ de la salle polyvalente à 7h45, retour vers 20h, repas tiré du sac.



Vie scolaire

Tous dans le bain !!

Les élèves de CE2 et de CM2 se sont rendus le vendredi 28 mai 2021 à la piscine d'Ars-sur-Moselle pour la première fois cette année. Les plus grands sont partis dès 8h20 de la salle polyvalente et ont ainsi pu bénéficier des cours d'un maître-nageur durant 45 minutes. Bien qu'ils soient tous nageurs, ils apprennent néanmoins à perfectionner et à améliorer leurs mouvements, à glisser et synchroniser leur respiration. Ils découvrent aussi de nouvelles nages.



Les CE2 ont pris le relais à 9h50 pour une durée de 45 minutes également. Douze enfants sont nageurs et sont pris en charge par le maître-nageur avec lequel ils effectuent un cycle d'apprentissage identique au CM2. Douze autres enfants, non nageurs, sont encadrés par Sophie Vagnier : Ils apprennent à se déplacer avec une planche ou une frite, à sauter dans l'eau et rejoindre le bord et ce, même en grande profondeur.

Ils s'allongent également dans l'eau sur le ventre ou le dos, vont chercher des objets au fond de l'eau, et apprennent à souffler dans l'eau. L'objectif étant de les acclimater à l'environnement aquatique.

Nos petits nageurs plappevillois se sont rendus tous les vendredis matin jusqu'au 25 juin à la piscine. Les entrées sont payées par l'Association des Parents d'Elèves (APE) et le transport par la commune.

Centre Aéré 2021

Contrairement à l'année 2020, il y aura bien un centre aéré à Plappeville du 7 au 21 juillet 2021 intitulé « PLAPPNAT ». Le centre aura pour thème la nature et sera encadré par deux animatrices du périscolaire et un emploi saisonnier. Les enfants seront accueillis de 8h30 à 17h30.

Les familles dont les enfants sont scolarisés à Plappeville ont reçu un mail expliquant les modalités

d'organisation du centre aéré. Quelques sorties sont prévues dont les jardins de Laquenexy, le jardin botanique et le centre « Connaitre et protéger la nature », sans oublier le déjeuner au fastfood du centre-ville qui rencontre généralement un vif succès. Nos deux animatrices ont prévu de nombreux jeux sportifs et de loisirs créatifs autour de la nature.



Environnement

Désherbage... manuel !

Chaque année, au printemps, les mauvaises herbes reverdissent les allées du cimetière. Bien qu'autorisés dans ce cas et malgré leur facilité d'emploi, les produits désherbants chimiques ont été abandonnés par la commune pour respecter l'environnement. Pioches et râteaux les ont remplacés. Pour les trottoirs et les caniveaux, le seul produit utilisé est un désherbant « fait maison » préparé par nos agents.



Pour que le village soit beau cet été



C'est au printemps que le village se prépare pour être beau et accueillant l'été. Ainsi nos agents ont effectué la plantation des massifs et la pose des jardinières. Nous sommes heureux de constater que des riverains, soucieux de leur environnement, soutiennent leur effort et s'investissent dans l'entretien et le fleurissement de leur quartier. Après une administrée de la rue de la Clette, les riverains de la place de la Fontaine au Cresson, ce sont, cette année, des habitants de la rue du Breuil qui ont eu la bonne idée de les imiter, la mairie ayant mis à leur disposition les pots réalisés par la classe de CP de Mme Rostaing en 2011. Un grand merci à eux. Ces initiatives pourraient faire des émules !





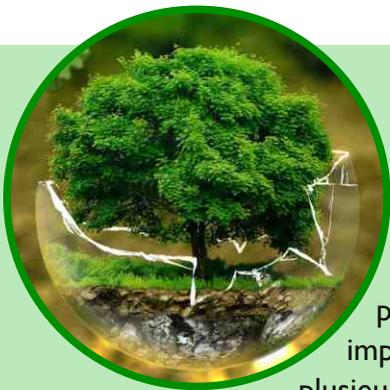
Le Parc du Breuil

Les Plappevillois sont attachés à ce grand espace vert qui borde la salle polyvalente. Les uns parce qu'ils viennent s'y promener avec leurs enfants, les autres parce qu'on y fait depuis des lustres la fête du village, et les jeunes pour qui c'est un lieu de ralliement. C'est pour cette raison que nous souhaitons associer tous les Plappevillois au projet dont l'enjeu est de garder l'esprit du lieu, conserver une grande surface de prairie permettant l'accueil des grandes manifestations et l'ambiance rurale dans les aménagements futurs, tout en permettant de nouvelles utilisations.

UNE BOÎTE À IDÉES

Pour déposer vos idées, suggestions ou remarques ; une boîte est disponible à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture. Vous pouvez également glisser une enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie ou encore nous envoyer un mail à accueil@plappeville.fr.

En raison des incivilités dans le parc du Breuil, comme les rodéos dont sont témoins les riverains, la Municipalité a décidé, sans attendre les travaux d'aménagement du parc, d'installer des rondins pour interdire l'accès des véhicules sur les espaces verts.



Un petit geste ... pour la planète !

Dans un jardin, et même dans les pots, pailler le sol est important et apporte plusieurs avantages. Cela permet de maintenir l'humidité et d'éviter la prolifération des adventices et le lessivage des sols, mais aussi de maintenir la vie du sous-sol et donc d'éviter qu'il ne se compacte trop.

Un fois que vous avez planté vos arbustes ou vivaces, n'hésitez pas à pailler avec des plaquettes de bois, du BRF (Bois Raméal Fragmenté) ou des cosses de cacao. La coque de cacao permet également de régénérer le sol en humus, il faut cependant réapprovisionner régulièrement ce paillage.

Au potager aussi il est possible de pailler le sol, une fois vos plantations effectuées et vos graines levées. Il peut protéger vos légumes et simplifier la récolte

(sous les courgettes, les potirons, les fraises...). Pour le potager et les plantes annuelles privilégiez les paillettes de chanvre ou de lin, ainsi que les cosses de sarrasin qui sont également un activateur de l'activité biologique du sol, contrairement au paillage avec de la paille qui peut provoquer une « faim d'azote » qui entrera en concurrence avec les besoins des plantes que vous avez installées.

Vous pouvez également utiliser des orties que vous aurez récoltées avant floraison pour éviter les semis indésirables et préalablement laissé sécher quelques jours. Elles apporteront de nombreux oligoéléments et minéraux nutritifs et sont favorables au développement, notamment, des légumes de la ratatouille.

Évitez d'utiliser les tontes de gazon directement, laissez-les sécher un peu pour éviter qu'elles ne chauffent et provoquent des brûlures au collet des plantes.

Alors cet été, arrosez moins, paillez !



Communication

La mairie en visio-conférence

Afin de faciliter les réunions en distanciel, la mairie s'est équipée en matériel de visio-conférence. La salle du conseil était déjà dotée d'un vidéoprojecteur et d'enceintes. Ont été ajoutés des micros ainsi qu'une caméra sur pied permettant aux conseillers ne pouvant être présents de participer aux diverses réunions.



Conseil Municipal des Jeunes

Elections

Le vendredi 28 mai dernier, place Viansson, en extérieur pour cause de protocole sanitaire, s'est tenue l'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes. 36 enfants nés entre 2010 et 2012 ont pris part au vote pour élire les 15 membres du CMJ :

Anaé, Gabriel, Esther, Jeanne, Esteban, Stella, Emmy, Julia, Mélanie, Sacha, Anna, Gatien, Antonin, Nina et François ont été élus.

Adrian, Victor, Valentin, Quentin, Jules, Romain seront invités à intégrer une des commissions de travail, créées par leurs camarades élus lors du 1^{er} conseil du CMJ, le vendredi 18 juin.



90 ans ... et en pleine forme !

C'est avec un grand plaisir que 2 nouveaux nonagénaires ont reçu le maire et les élus de leurs quartiers venus leur souhaiter un bon anniversaire.

Victor Baran s'est installé dans notre commune, aux Prés Saint-Jacques, en 1979, avec sa famille qui compte aujourd'hui 5 enfants, 9 petits-enfants et 2 arrière petits-enfants. Contremaître, il a commencé sa carrière à la mine d'Angevillers avant de poursuivre à la mine d'Algrange. Intéressé par les voyages il évoque avec plaisir celui qui l'a conduit à Wuhan (en Chine) il y a 20 ans. C'était bien avant la Covid ! En forme, il manque rarement sa marche du matin qui le conduit souvent jusqu'à Lorry, avec une petite halte devant la vigne de l'Ordre des Vignerons !



Roland Schwoerer quant à lui, habite au cœur du village depuis 1956, année où il s'est marié dans notre église. De cette union ils ont eu la joie de voir leur foyer s'agrandir avec la naissance de leur fille Pascale. Ingénieur à la Direction Départementale des Territoires (ex DDE) à Metz, il a fait une petite escapade de 7 ans à l'Île de Ré en tant qu'ingénieur divisionnaire. Revenu en Moselle et affecté au services des autoroutes, il a participé aux études de l'autoroute Metz - Saint-Avold. Retraité depuis 1991, il a été très affecté par le décès de son épouse en 2003. Toujours alerte, il a une passion : son verger et son jardin où les mauvaises herbes n'ont pas droit de cité !



Plappeville accueille le 16^{ème} trail de l'Athlétisme Metz Métropole

Encouragés par le beau temps et la semi sortie du confinement, 750 coureurs se sont alignés rue du Breuil, point de départ des parcours de 16 km ou 30 km. La crise de la Covid n'a pas réussi à faire oublier l'engouement pour les rassemblements sportifs ! Après un itinéraire plutôt « soft » dans les rues du village, les pentes parfois ardues du Mont

Saint-Quentin attendaient les participants, ce qui ne les a nullement fait perdre ni leur motivation ni leur enthousiasme.





Ecole élémentaire

CE1/CE2 : une semaine consacrée à l'eau

Une semaine fantastique avec une participation active de tous les enfants : beaucoup de plaisir et de motivation autour de ce thème passionnant !

LUNDI 31 MAI :

conférence pour toute l'école sur le thème de l'eau (l'eau dans le monde, la faune des rivières, les stations d'épuration, circuit de l'eau pour arriver à la maison, le cycle de l'eau dans la nature, écologie : l'eau est précieuse, thèmes abordés pour les CE2, CMI et CM2).



MARDI 1^{ER} JUIN :

journée à Bonzée, en Meuse : la vie en eau douce, à la découverte d'un écosystème aquatique.

JEUDI 3 JUIN :

expériences avec l'aide de parents sur les propriétés de l'eau (flotte ou coule, soluble ou non, miscible ou non, les 3 états de l'eau liquide solide ou gaz),

après-midi découverte et utilisation des expressions de la langue française contenant le mot eau (avoir l'eau à la bouche, clair comme de l'eau de roche,



se jeter à l'eau, c'est la goutte qui fait déborder le vase, il passera de l'eau sous les ponts, heureux comme un poisson dans l'eau...etc).

VENDREDI 4 JUIN



L'eau et l'art : intervention de Catherine Vistorcky pour un travail autour de la vague d'Hokusai (inventeur des mangas à la fin du 19^{ème} siècle), et intervention de Sylvain Lamirand, professeur de flute et de chorale : écoute (En bateau de Debussy, faire des ronds dans l'eau de Henri Salvador), danse, chorale « la planète bleue » et création de nouveaux couplets.



Les enfants ont été avides de comprendre, de découvrir, et ont été très réceptifs à tous les aspects présentés, écologie, animaux, biodiversité... Cette classe d'eau a été rendue possible grâce à la subvention accordée par l'agence de l'eau Rhin-Meuse (600 € par classe), le transport à Bonzée a été pris en charge par la commune.





Les CE1 sensibilisés à l'écologie.

Le 1^{er} avril, nous avons appris les gestes écocitoyens notamment sur le gaspillage avec un domino géant et des panneaux représentant la ville. Et le 21 mai, nous avons observé ce que l'on trouvait dans le compost de l'école et à quel stade en était la décomposition des végétaux.



Nous avons trié ce qui pouvait ou non, aller dans le compost et Monsieur Leroux nous a montré les « petites bêtes » du compost...sauf qu'elles étaient géantes...et en plastique !

Cours d'Italien, du CE1 au CM2

Depuis la rentrée de septembre 2020, 22 élèves de l'école élémentaire peuvent bénéficier de cours d'Italien dispensés par Francesca Doda.

La priorité : bien connaître l'alphabet pour savoir lire et prononcer correctement en Italien. Viennent ensuite les notions de grammaire et conjugaison (verbe être et avoir) et surtout la culture : fête de la

république italienne, jour de la Libération, Befana, ... Les cours se composent essentiellement de petites histoires, de chansons, de comptines et de jeux. Ils ont lieu tous les mercredis de 13h30 à 15h dans une salle de l'espace Victor Robert. Depuis le confinement, les cours ont continué en visio-conférence.

Rendez-vous à la rentrée prochaine !

CE2/CM1/CM2 : concours kangourou

Le concours s'était déroulé le jeudi 18 mars.

Tous les enfants participants ont reçu un prix : les Malices du kangourou.

C'est un petit livret qui propose une trentaine de petits exercices récréatifs de math, inventés pour le plaisir au cours des 4 000 dernières années : des tablettes de Babylone, au monstre du Loch Ness...

Les enfants ayant réussi un score particulièrement élevé ont gagné, en plus, des mini rubik's cubes, des tangrams, des livres (5 ou 6 enfants par classe).

Il y a « jeux de bouchons », ou comment organiser

des jeux de math avec de simples bouchons en plastique, ou « jeux de formes » plus axé sur la géométrie, avec des frises géométriques, des rosaces.



Metz Métropole

Sillonner la métropole avec la Carte Balades Nature !

La Carte Balades Nature éditée par Metz Métropole est à nouveau disponible ! Avec le retour des beaux jours, ce ne sont pas moins de 20 circuits qui sont proposés pour sillonner et découvrir les 44 communes de la métropole...

Secrets du Mont Saint-Quentin, Promenade des orchidées, Sur les traces des romains, Circuit panoramique, Les rives de la Seille..., la Carte Balades Nature est une invitation à parcourir les chemins du Pays messin. Les itinéraires, tous balisés, mèneront le promeneur des Côtes de Moselle au plateau lorrain, en passant par la vallée de la Seille, les parcs urbains, les plus belles forêts et les champs bucoliques de la métropole.

Au total, 400 kilomètres de sentiers et une multitude de possibilités pour profiter des richesses culturelles et naturelles dont regorge le territoire, pour expérimentés ou débutants, à pied, à vélo ou en VTT. Pour chaque circuit sont précisés (au dos de la carte) la difficulté, la distance et le dénivelé.

Cette carte est destinée à tous, promeneurs, marcheurs, petits explorateurs ou randonneurs chevronnés comme cyclistes occasionnels. À

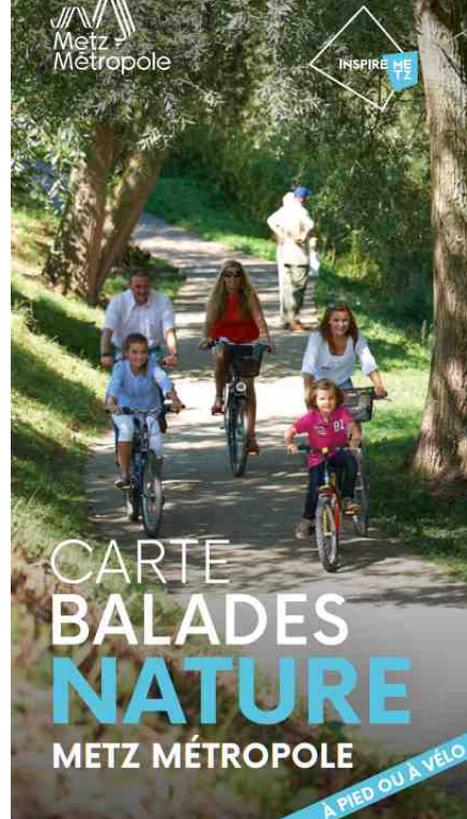
découvrir également, le dernier né des itinéraires pédestres de la métropole, le « Chemin de mémoire » de

Rozerieulles (circuit n°7). En direction de Gravelotte, ce sentier de 4,5 kilomètres conduit les marcheurs vers quelques-uns des monuments édifiés au coeur des champs de bataille, en souvenir de la guerre franco-prussienne de 1870 - 1871.

La carte Balades Nature est éditée par Metz Métropole avec l'appui de l'Agence Inspire Metz et l'expertise des associations de randonneurs (Club vosgien et Fédération Française de Randonnée) et de cyclistes du territoire (Metz à Vélo).

La Carte est disponible gratuitement en version papier en Mairie ou à l'Agence Inspire Metz – Office de Tourisme (Place d'Armes à Metz ou 03.87.39.00.00).

Vous pouvez également retrouver les circuits sur www.metzmetropole.fr.



Participez à l'élaboration du RLPi

Le RLPi, Règlement Local de Publicité intercommunal, est un outil de planification intercommunal de l'affichage publicitaire. Il régit la localisation, les formats et l'implantation des dispositifs publicitaires tels que les enseignes, les pré-enseignes et les publicités dans les 44 communes du territoire.

La construction du RLPi s'effectue en concertation avec les habitants du territoire et les partenaires.

Pour faire part de vos remarques, avis et propositions vous pouvez :

- écrire dans les cahiers de concertation disponibles dans votre mairie ainsi qu'à la Maison de la Métropole située à Metz, 1 place du Parlement de Metz.

- formuler vos observations par voie postale à l'attention de M. le Président de Metz Métropole et par voie électronique à rloi@metzmetropole.fr.

Plus d'info sur :

<https://www.metzmetropole.fr/habiter-se-deplacer/plan-local-d-urbanisme-plu/le-reglement-local-de-publicite-intercommunal-rloi-4668.html>.





QUE FAIT LA MÉTROPOLE ?

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
- attire les entreprises (notamment des secteurs d'activité historiques : commerce, logistique, numérique), accompagne leur installation et leur développement
- soutient l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et les pôles de compétitivité

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- construit et entretient les grands équipements culturels et sportifs
- se charge de la promotion touristique
- soutient les grands événements

AMÉNAGEMENT MÉTROPOLITAIN

- construit le projet global d'aménagement du territoire
- pilote les opérations d'aménagement et les projets urbains
- participe à la gouvernance et à l'aménagement des gares
- développe les infrastructures et réseaux de télécommunications

HABITAT

- soutient la construction
- finance le logement social
- renforce l'accès au logement pour tous
- soutient la rénovation thermique et la réhabilitation
- aménage, entretient et gère les aires d'accueil des gens du voyage

POLITIQUE DE LA VILLE

- définit et met en œuvre le Contrat de Ville
- aide les jeunes et les familles en difficulté
- prévient la délinquance

DÉPLACEMENTS

- entretient la voirie et les espaces publics
- développe les transports en commun
- favorise la mobilité sur toute la métropole
- encourage les modes de déplacements doux
- déploie les infrastructures de recharge de véhicules électriques ou hybrides

CYCLE DE L'EAU

- fournit l'eau potable
- traite les eaux usées
- protège les milieux aquatiques
- prévient les inondations

GESTION DES DÉCHETS

- collecte et traite les déchets
- gère les déchèteries
- encourage le recyclage et la réduction des déchets

ÉNERGIE

- développe les énergies renouvelables
- coordonne la distribution d'énergie (gaz, électricité, chaleur, froid)
- contribue à la transition énergétique

ÉCOLOGIE URBAINE

- s'engage dans la transition écologique et solidaire
- préserve la qualité de l'air
- lutte contre le bruit et la pollution
- valorise les espaces naturels et paysagers
- entretient les sentiers de randonnée

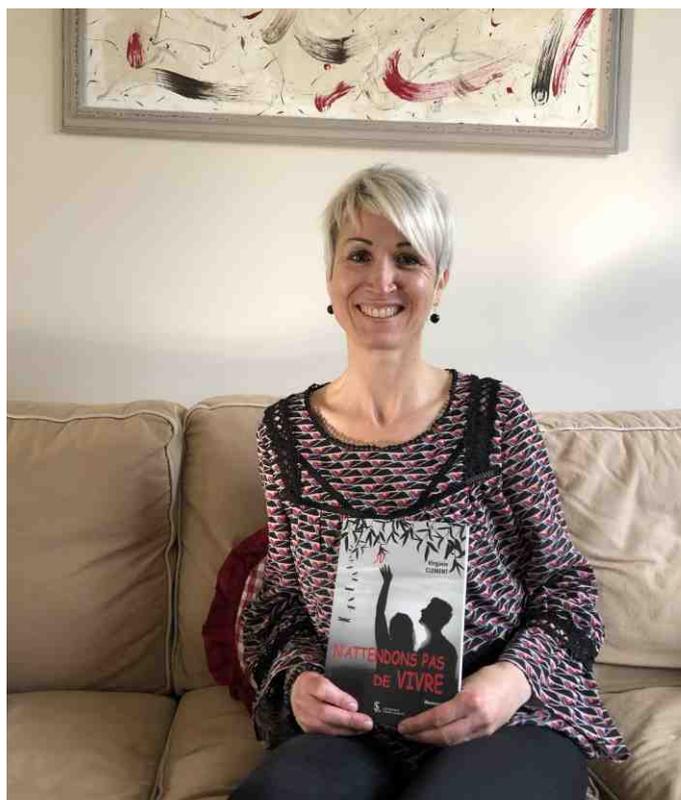
SERVICES COLLECTIFS

- gère le crématorium
- participe au financement du SDIS et entretient les Points d'Eau Incendie
- gère les animaux en état de divagation
- réalise des opérations d'archéologie préventive



Nous avons rencontré ...

Virginie Clément,



dont le premier livre « N'attendons pas de vivre » vient d'être publié.

Virginie Clément, Plappevilleoise depuis de nombreuses années, est institutrice en maternelle dans un quartier difficile de l'agglomération messine.

Cette hypersensible, dévouée à son métier et à ses élèves, s'est lancée dans l'écriture de ce roman lors du premier confinement.

Elle a souhaité, à travers ce livre, témoigner de sa reconnaissance aux soignants, si durement éprouvés pendant la première vague de la pandémie.

C'était également l'occasion d'exprimer sa colère face à l'absence de moyens de ces professionnels, alors en première ligne.

Le milieu des aides-soignants, Virginie le connaît bien : sa mère et sa sœur exercent ces métiers tournés vers les autres.

Cet écrit ; c'est aussi une manière pour elle de ne pas oublier cette période, de laisser une trace pour les générations futures.

Virginie Clément, qui vit l'écriture comme un exécutoire, écrit depuis le début de son adolescence : pensées, poèmes ...

Pourtant, cette fois, elle a ressenti le besoin de partager ses écrits avec ses proches, qui, convaincus de la qualité de son livre, l'ont encouragé à contacter des maisons d'éditions.

Son récit a alors fait mouche auprès des professionnels !

Dans son roman, Virginie Clément nous livre les destins croisés de trois soignants : Léa, directrice d'hôpital, Max, médecin en réanimation et Simon, infirmier au service des maladies infectieuses en renfort au service réanimation.

L'action se passe en Lorraine. On suit la vie professionnelle mais aussi la vie personnelle de trois amis pendant la première vague.

Les protagonistes vont être confrontés à des choix difficiles, des drames, à l'angoisse et à la peur.

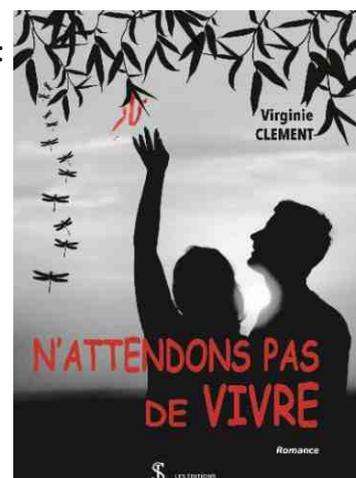
L'amitié et l'amour vont les aider à tenir et à surmonter leur quotidien.

Mais toute cette période, riche en émotions, va aussi être l'occasion pour eux de se questionner sur leur propre existence et leur choix de vie.

Portée par ce succès, Virginie Clément réfléchit à son deuxième roman.

Elle aimerait désormais écrire sur la recherche héréditaire : tout un programme !

« N'attendons pas de vivre »
Editions Sydney Laurent
(disponible chez la librairie du marché - la tête dans les nuages)





FC Lorry-Plappeville

Reprise des matchs amicaux



Les enfants avaient déjà retrouvé le chemin du stade depuis le début de l'année, mais c'était uniquement pour des entraînements.

Depuis mi-mai, les matchs sont à nouveau possibles. Samedi 5 juin un tournoi amical était organisé à Montois-la-Montagne avec le District Mosellan de Football. France Bleue était présente pour couvrir cet évènement. Les jeunes joueurs ont été interviewés afin de connaître leur état d'esprit au moment de cette reprise : Est ce que les tournois leur avaient manqué ? Étaient-ils impatients de pouvoir reprendre les matchs ? Étaient-ils contents de pouvoir jouer à nouveau contre d'autres équipes ? Dans leurs réponses, ils étaient unanimes à regretter le manque de compétitions, bien conscients déjà que c'est dans la confrontation qu'on progresse. Et puis, les matchs, ils adorent ça !




**F.C.
LORRY
PLAPPEVILLE**

STAGE GRATUIT

Le FC Lorry Plappeville organise un stage gratuit de découverte et de reprise pour U6 à U15
Du lundi 23 août au vendredi 27 août de 10h à 12h
Stade de Plappeville
Barbecue le vendredi 27 août midi offert

Inscriptions : gleser.philippe@orange.fr



SAISON 2021-2022



Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Cathie Pont, Jérôme Gaire, Carole Renard, Anne-Catherine Matos

Ont également contribué : Raymond Illy, Geneviève Ostermann, Didier Denizot,

Emmanuel Paul, Anne Flücklinger, Marie-Thérèse Jung,

Richard Gaspard (correspondant local RL), les écoles, les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : IMPRIMIS

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Les Amis du Vieux Plappeville

Des recherches en vue de la réalisation d'un nouveau livre

Toutes ces périodes de confinement dues à la pandémie, avec les contraintes sanitaires, nous ont isolés les uns des autres.

Une grande partie de nos projets initiaux est restée en sommeil. Toutefois, nous avons été interpellés sur l'histoire du patrimoine rural autour du Mont Saint-Quentin.

Pour l'histoire du Mont Saint-Quentin, nous avons enrichi et développé notre projet « Circuit du patrimoine ». Cet itinéraire de la mémoire, comportant 40 points stratégiques, repérés par pastilles QR Code, se composera de 2 étapes partant de la période gallo-romaine jusqu'aux périodes d'annexions.

2^{ème} partie du projet, témoin d'une identité culturelle aux racines locales, en partant de la période paléolithique, jusqu'au Moyen Âge.

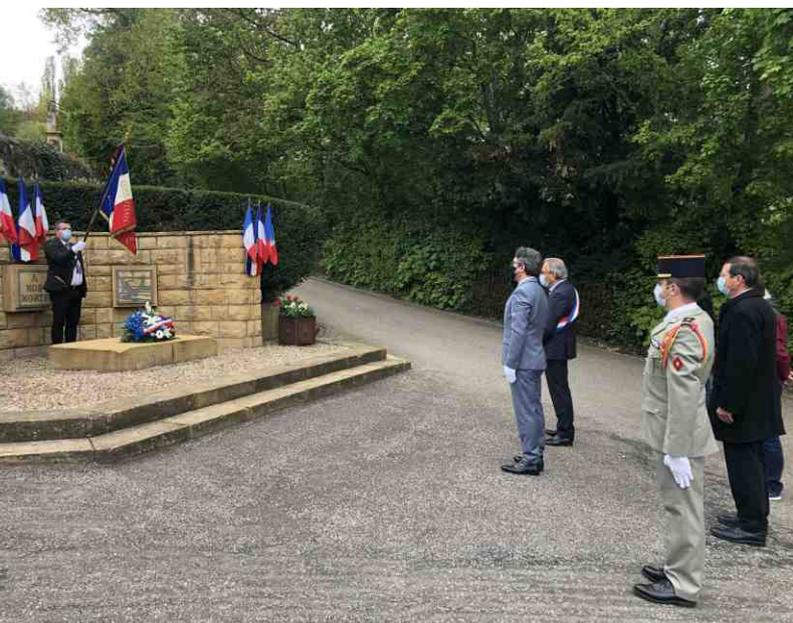
Ces recherches feront prochainement l'objet d'un livre réalisé par le groupe de travail « Le Mont Saint-Quentin, ses coteaux, ses villages à travers les siècles » concernant particulièrement Le Ban-Saint-Martin, Lessy, Longeville-lès-Metz, Moulins-lès-Metz, Plappeville, Scy-Chazelles.

Dès que possible, nous vous ferons part, au travers de conférences, de ces 2 magnifiques projets.



Union Nationale des Combattants

8 mai



Pour la 2^{ème} année consécutive pour cause de pandémie, c'est en petit comité qu'a été commémorée la victoire de 1945. Quelques représentants de la mairie et de l'association UNC se sont retrouvés au monument aux Morts pour écouter le discours de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées lu par le maire, et pour rendre hommage aux hommes et femmes morts pour la France.

Echange Local Plappevillois

Bourse aux plantes

Notre 3^{ème} bourse aux plantes s'est déroulée le samedi 29 mai après-midi, au salon d'honneur de la mairie.



Il s'agissait de donner des plantes, de toutes sortes, mais aussi de l'outillage ou de la décoration de jardin. Le regroupement des dons par catégorie (outils, légumes, fruits, plantes d'intérieur, fleurs, arbustes...), ainsi que leur étiquetage et les conseils dispensés, ont été particulièrement appréciés.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont participé, membres ou non de l'association, et qui ont permis à cette nouvelle édition de se tenir, avec succès : les plants proposés sont toujours plus nombreux, ainsi que les visiteurs. Plusieurs spécimens remarquables, dont un érable du Japon de 2 mètres, ont créé le buzz. Les quelques plantes restant à l'issue de la bourse ont



été distribuées sur un stand au marché de Plappeville le mardi suivant et ont toutes trouvé preneurs.

Nous tenons tout spécialement à remercier Pascale Schwoerer, pour la quantité et la qualité quasi professionnelle, de sa contribution.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour la 4^{ème} édition. En attendant, nous travaillons à l'organisation du prochain « ELP Café » pour la rentrée, conformément aux souhaits des membres, exprimés lors du sondage réalisé avant le confinement. Nos adhérents et les associations du village seront informés par mail, sur notre page facebook ainsi que sur les différents panneaux d'affichage du village.

Bel été et bonnes vacances.

Pour tout renseignement :

elp.plappeville@gmail.com





Handball Club Plappeville

Reprise des entraînements

Le Handball Club Plappeville a repris les entraînements dès février !

Les entraîneurs de la jeune association, Svetlana Ognjenovic, Jorge Matos et Grégory Porquet, ont vite repris du service, en faisant preuve d'adaptation aux nouvelles réglementations nécessaires à la protection contre la Covid 19. Les cours de handball ont en effet repris mi-février en extérieur, et tous les licenciés étaient au rendez-vous ! Quant aux séances de handfit, elles ont pu reprendre dès avril. Le respect des gestes barrières et de l'ensemble des mesures de précaution sanitaire n'ont pas eu raison de la motivation de nos jeunes sportifs !

Pour la troisième année consécutive, les entraînements auront à nouveau lieu dès septembre. Les futurs handballeurs seront répartis en trois groupes d'âges distincts : les moins 9 ans, les 9-11 ans, et nouveauté, une séance de baby hand pour les 3-5 ans. Il s'agit, pour les plus petits, de se familiariser doucement aux gestes du handball, à



travers des séances de 45 min centrées sur le jeu, et s'articulant autour d'une petite histoire d'animaux. Sous réserve de modifications, voici les différentes sessions proposées. Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec l'Association pour préinscrire votre enfant.

Alors à vos agendas :

- Moins de 9 ans section mixte : le mardi de 18h à 19h, entraînés par Jorge Matos et Grégory Porquet
- Babyhand 3-5 ans : le samedi de 11h30 à 12h15 avec Melissa Bau
- Moins de 11 ans section féminine : le samedi de 10h15 à 11h30 avec Svetlana Ognjenovic
- Handfit féminine : le samedi de 9h à 10h15 avec Alexandra Fusier-Porquet

Contact inscription par mail : meliss.a@laposte.net.

Familles Rurales Plappeville

Des enfants heureux

Dès les premiers beaux jours de printemps, les enfants de « Gribouille » ont pu profiter de leur espace d'évolution extérieur. Sous la vigilance maternelle de leurs « nounous », ils ont retrouvé leurs jeux et s'y sont adonné avec un enthousiasme qui faisait plaisir à voir.



Pour info, la prochaine rencontre de la parentalité aura lieu le 5 octobre à l'espace petite-enfance « Gribouille ».

Atelier des Arts

Timide reprise à l'Atelier des Arts

Depuis quelque temps, l'atelier est ouvert à la demande. Il retrouve un peu de vie par très petits groupes masqués et en respectant la distanciation. Ceci a permis de reprendre principalement l'activité poterie et ainsi remettre le four en marche.

C'est encore un peu plus compliqué pour reformer les groupes pastel sec ou aquarelle. Nous espérons vivement que les adhérents soient le plus rapidement vaccinés et ainsi reprendre les travaux en atelier et en toute convivialité à la rentrée.

À très bientôt

Contacts : mstebe57@gmail.com
chantal.tilly@sfr.fr

Vous avez obtenu le bac avec mention « Très bien », un titre en sport, une médaille ou un prix en art, faites-vous connaître en mairie, une page vous sera consacrée dans notre prochaine revue.



CONFÉRENCE

Le général CRÉMER

du siège de METZ
à ses victoires en Côte d'Or en 1870



Vendredi 10 septembre 2021 à 18h
Salon d'honneur de la Mairie de
Plappeville
Entrée libre



À partir du
MERCREDI 23 JUIN
VOTRE JOURNAL
100 % COULEUR

LE JOURNAL SE FAIT UNE COULEUR !



Bien vivre ensemble



LE DIMANCHE : JOUR DE TRANQUILLITÉ

Beaucoup ont l'habitude de se lever et de prendre leur petit déjeuner plus tard que d'ordinaire, de profiter du soleil pour un apéro sur leur terrasse ou dans leur jardin ... alors quoi de plus désagréable que d'entendre un voisin tondre sa pelouse, bricoler à l'extérieur avec un outil à moteur ou se permettre de faire un feu de jardin ? Nous le rappelons ici : tout cela est interdit à Plappeville le dimanche ... et les jours fériés ! Si Plappeville figure au classement national des « villages où il fait bon vivre », c'est aussi pour sa tranquillité. Chacun a le droit d'en profiter !



APRÈS LES CHIENS, LES CHATS

On a la satisfaction de constater que, grâce à la compréhension et au civisme de leurs propriétaires, les chiens utilisent moins les lieux publics pour y laisser leurs déjections. Ce n'est pas encore parfait mais c'est mieux. N'hésitez pas à retirer en mairie des canipoches qui sont mises à disposition gratuitement. Par contre, de nombreuses réclamations parviennent en mairie concernant les chats. Afin qu'ils n'aillent pas se soulager et polluer le jardin du voisin, il est du devoir de chaque propriétaire de garder son animal chez lui. Civisme et respect des autres obligent ! Pour rappel, la loi interdit de nourrir les chats errants (il en est de même pour les pigeons).

« LA MARINE NATIONALE RECRUTE »

Chaque année, la Marine nationale recrute et forme plus de 3500 marins de niveau 3^{ème}, BAC à BAC+5 dans plus de 50 métiers.

La Marine nationale offre plus d'une rentrée par an. Il n'est jamais trop tard pour rejoindre nos rangs et vivre une expérience professionnelle unique.

Pour découvrir, avoir une première expérience professionnelle ou y faire carrière, de nombreux métiers sont accessibles aux femmes comme aux hommes de nationalité française et âgés de 17 à 30 ans.

Venez à la rencontre de nos conseillers au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Metz.

Au vu de la crise sanitaire actuelle, le CIRFA accueille le public uniquement sur rendez-vous. Merci de contacter le CIRFA avant votre passage.

Service de recrutement de la marine
bureau marine CIRFA metz

tél : 03 87 15 58 84

courriel : cirfa-marine-metz.sec.fct@intradef.gouv.fr



À votre service ...

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi
le matin de 8h à 12h.
Sur rendez-vous l'après midi,
merci d'appeler en matinée.



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03 87 30 40 75
Courriel : accueil@plappeville.fr
<http://www.plappeville.fr>



PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville »
sortira en septembre 2021.

Les articles et les photos que vous
souhaitez faire paraître devront
parvenir en mairie
(revue@plappeville.fr) pour le **31**
août au plus tard.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères
(bac noir) et la collecte sélective (bac
jaune) ont lieu le mardi matin, y
compris les jours fériés.
Merci de sortir les bacs la veille après
19h ou le matin même avant 6h, et de
les rentrer le plus rapidement possible.

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord
Horaires d'ouverture :
lundi et jeudi de 14h à 18h30
mardi, mercredi, vendredi et samedi de
9h30 à 18h30
dimanche de 9h30 à 12h30
permanence Emmaüs le 2^{ème} samedi du
mois de 9h30 à 16h
La déchetterie est fermée les jours
fériés.

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire
recenser entre la date à laquelle ils
atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois
suivants.
Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés
entre avril et juin 2005 sont priés de se
présenter en mairie munis de leur
carte nationale d'identité et du livret
de famille de leurs parents. Les jeunes,
nés en juillet, août et septembre 2005,
devront se présenter en mairie après
leur date anniversaire.

E n B r e f

Conteneurs

*Des conteneurs à
verre et à papier sont
à votre disposition à la
salle polyvalente, au
stade et à proximité
du réservoir au Haut
de Woicon.*

*Des « Cubi
vêtements » sont
également installés
place Thiam et à
proximité du
réservoir au Haut de
Woicon.*

Ramassage des objets encombrants

*Il vous faut prendre
rendez-vous via le
site internet
www.metzmetropole.fr
en cliquant sur
« enlever mes
encombrants » sur la
page d'accueil.
Vous n'avez pas
internet : vous pouvez
appeler la mairie qui
se chargera de la
procédure.*

Samedi 3 juillet Le RDV des Plappevillois

à partir de 18h
concert, buvette « soft »,
pique-nique tiré du sac,
feu de la Saint-Jean



Les P'tites Têtes à Plapp'
présentent

Le rôle de ma vie

Par les enfants de l'atelier théâtre
(Camélia, Laurine, Marion, Quentin, Romain, Valentin)

Encadré et mis en scène par Gaëlle Hartmann

Salon d'honneur de la mairie de Plappeville
Dimanche 4 juillet 2021 – 15 h
Entrée libre

**LES TÊTES
A PLAPP'**
TRoupe de
THÉÂTRE AMATEUR

Association
Plappeville Loisirs

Agenda

JUILLET 2021	3	RDV des Plappevillois	<i>Parc du Breuil</i> Municipalité & associations
	4	Théâtre enfant	<i>Salon d'honneur</i> Association Plappeville Loisirs
	12-23	Animations estivales	=> renseignements en mairie Municipalité
	23	Sortie à Fraispertuis	<i>Départ salle polyvalente</i> Municipalité
Août 2021			
	9-27	Animations estivales	=> renseignements en mairie Municipalité
SEPTEMBRE 2021			
	5	Artistes dans la rue	<i>Départ de la mairie</i> Municipalité
	8	Rencontre seniors	<i>Salon d'honneur</i> Municipalité
	8	Inscription activités	<i>Salon d'honneur</i> Association Plappeville Loisirs
	10	Conférence « le Général Crémer »	<i>Salon d'honneur</i> Municipalité
	24-26	Festival Théâtre « Rideau ! »	<i>Salon d'honneur</i> Municipalité
	26	Randonnée des Lavois	<i>Départ de l'église</i> ASPTT Metz & APL
OCTOBRE 2021			
	7-10	Festival « Musique sur les Côtes »	<i>Eglises</i> Lessy, Lorry, Plappeville, Soy-Chazelles

COVID 19 - dates susceptibles d'être modifiées